

» les propositions qui lui ont été faites de
 » tems en tems par le Roi de Prusse pour
 » moyenner un accommodement, n'ayant voulu
 » & ne voulant y prêter les mains qu'à des con-
 » ditions qui lui assuraient une domination
 » héréditaire dans l'Empire.

Ensuite on expose comme un outrage fait à la dignité Impériale & à l'Empire, les protestations & autres écrits portés à la Diète de la Diette; comme une injustice, la séquestration des Articles de l'Empire; & comme une inhumanité la rétention des Etats Electoraux & Patrimoniaux de Baviere. On continué cette Lettre par dire » qu'enfin les principaux Electeurs &
 » Princes se sont réunis & joints à l'Empereur
 » par le Traité d'Union, dans le dessein de
 » maintenir le système de l'Empire, de con-
 » server les droits & les prérogatives de son
 » Chef, de le faire reconnoître pour tel par
 » toutes sortes de bons offices, de recouvrer
 » les Archives publiques, & d'engager la Cour
 » qui les retient, à restituer à S. M. Impé-
 » riale ses Etats Patrimoniaux & héréditaires,
 » pour ensuite accommoder à l'amiable, ou
 » par un procédé juridique, les differends sur-
 » venus par raport à la Succession de la Mai-
 » son d'Autriche.

» Mais, dit-on, (*C'est ici la fin de la Lettre*)
 » les bons offices, les sollicitations, & les re-
 » monstrances des Rois & Princes confédérés
 » avec S. M. Impériale, qui, dans la vûe de
 » prévenir de plus grands troubles, n'ont point
 » cessé de s'employer pour obtenir la restitu-
 » tion préalable des Etats Electoraux & héré-
 » ditaires, & de procurer si-non un accom-
 » modement formel, du moins un provisionel,
 » n'ayant